

# SAINT MARTIN VÉSUBIE - VENANSON

## Un avenir à construire ensemble



Chers amis de Saint Martin Vésubie et de Venanson,

Le 7 décembre prochain vous aurez à effectuer un choix décisif pour l'avenir de nos villages.

A la suite de la décision de Gaston FRANCO de quitter le Conseil général, vous serez amenés à élire un nouveau Conseiller général pour représenter Saint Martin Vésubie et Venanson au sein de l'Assemblée départementale.

C'est avec beaucoup de fierté et d'honneur que je serai candidat lors de cette élection pour offrir un nouveau destin à Saint Martin Vésubie et à Venanson.

Comme vous le savez je souhaite, demain, poursuivre l'action remarquable conduite par Christian ESTROSI à la présidence du Conseil général des Alpes-Maritimes.

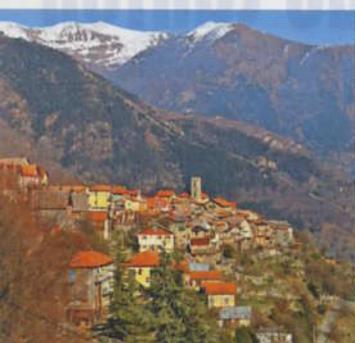
C'est dans ce canton, berceau de ma famille, terre de mes racines, que j'espère pouvoir conduire cette mission. Le Conseil général a beaucoup aidé notre vallée et nos villages au cours des années écoulées.

Ce soutien doit se poursuivre et s'amplifier : la montagne est fragile, elle nécessite à la fois une considération de tous les instants mais aussi une vision pour son avenir.

Je vous propose demain de donner le meilleur de moi-même pour cette terre que j'aime passionnément et qui m'a tant apporté en bâtissant un grand projet d'avenir.

Je compte sur vous comme vous pourrez compter sur moi en toutes circonstances.

Avec mes sentiments fidèles et dévoués.



# Eric CIOTTI

Député des Alpes-Maritimes - Premier adjoint au Maire de Nice

Suppléante Janine GILLETTA

# MON PROJET POUR L'AVENIR DE NOS VILLAGES

## Relancer les activités économiques

- ▶ Instaurer une politique touristique dynamique et innovante résolument tournée vers notre patrimoine naturel
- ▶ Développer la filière bois avec la plateforme de plaquettes au Tournon
- ▶ Défendre l'artisanat avec le programme de réhabilitation des logements anciens (OPAH)
- ▶ Favoriser la protection de la zone d'activités du Pra d'Agout contre les inondations
- ▶ Mettre en place un système de débardage du bois par câbles à Venanson
- ▶ Réaliser des équipements photovoltaïques à Venanson
- ▶ Favoriser les relations et les circuits touristiques entre la Colmiane et Venanson

## Soutenir les services publics

- ▶ les hôpitaux de Saint Martin et de Roquebillière, qui emploient 200 agents, doivent être activement défendus. L'école des neiges, la maison du département, la SDA, la base des Forestiers sapeurs, sont autant de services du Conseil général qui seront soutenus
- ▶ Les services publics d'état, gendarmerie, poste, ONF, EDF, bénéficieront d'une attention permanente

## Aménager les routes

- ▶ Poursuivre les importants aménagements routiers effectués dans la vallée
- ▶ Mettre en chantier l'élargissement des gorges de la Vésubie, entre Cros d'Utelle et Saint Jean la Rivière
- ▶ Sécuriser la traversée de Venanson et l'entrée du village, réparer rapidement l'éboulement de la route de la Forêt
- ▶ Intégrer dans la voirie départementale la route des Granges à Venanson
- ▶ Elargir par encorbellement la section entre le pont du village et la route du cimetière à Saint Martin Vésubie

## REALISATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL ET D'ENTRAINEMENT POUR SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Les 8 hectares, à côté du stade de Saint Martin jusqu'à la colonie des Anciens combattants, doivent accueillir un Centre International de sportifs de haut niveau qui s'inscrira en parfaite synergie avec la candidature de NICE aux Jeux Olympiques 2018.

## Préserver l'environnement

- ▶ Développer un projet environnemental à partir des Balcons du Mercantour
- ▶ Financer une nouvelle station d'épuration à Saint Martin
- ▶ Soutenir le développement et l'animation du Centre Alpha financé à 95% par le Conseil général et créateur de 14 emplois permanents
- ▶ Aider à l'acquisition par les particuliers d'équipements énergétiques

## Soutenir les jeunes actifs

Beaucoup de jeunes couples ont choisi de résider dans nos villages et doivent bénéficier d'activités, de loisirs et de services publics de qualité. La qualité des services éducatifs doit constituer une priorité. Le collège de Roquebillière sera doté d'un gymnase de type C. Le lycée de Valdeblorre sera accompagné par la couverture de la piscine. Le Conseil général soutiendra les travaux de rénovation de l'école du village et du jardin d'enfants à Venanson.

## Favoriser les solidarités, aider les associations

- ▶ Nos anciens méritent de bénéficier de la solidarité de la collectivité départementale, le versement de l'APA, le portage de repas à domicile, la téléalarme, seront développés.
- ▶ Les associations et les bénévoles, si dévoués, seront activement soutenus.

# Eric CIOTTI, l'expérience au service du canton



A la tribune du Conseil général.

## Au Conseil général

Eric CIOTTI a été pendant 5 ans directeur de cabinet du Président du Conseil général des Alpes-Maritimes, Christian ESTROSI.

A ce titre, il maîtrise parfaitement le fonctionnement de la collectivité départementale. Il a suivi, aux

côtés de Christian ESTROSI, la plupart des grandes politiques départementales. Durant cette période, grâce à l'action efficace et dynamique de Christian ESTROSI, le Conseil général a doublé ses investissements, a multiplié par trois l'aide aux communes, sans augmentation de la fiscalité.

La réalisation de la RD 6202 bis, le Centre Alpha, d'importants travaux routiers dans la vallée, la médiathèque et la maison du département, ou encore le sauvetage de la station de la Colmiane, la modernisation de l'école des neiges, sont autant d'exemples de l'engagement du Conseil général.

Aujourd'hui, plus de 100 emplois dans notre canton dépendent directement du Conseil général. Ce chiffre a été multiplié par deux depuis l'élection de Christian ESTROSI.

## A l'Assemblée nationale



A la tribune de l'Assemblée nationale.

Député des Alpes-Maritimes depuis juin 2007 et membre de la Commission des Lois, Eric CIOTTI est un des députés les plus actifs de l'hémicycle. En un an, il a déjà rapporté trois textes de lois dont le projet de loi de Modernisation de l'Economie. Il a été l'orateur de son groupe sur des projets de lois très importants, comme le projet de loi sur l'immigration.

## Janine Gilletta, ma suppléante



Ancienne conseillère municipale de Saint Martin Vésubie, elle est, aujourd'hui, notaire de Saint Martin. Fille du célèbre photographe niçois Jean GILLETTA, résidente à Saint Martin et à Venanson, elle exerce d'importantes responsabilités nationales au sein du Conseil Supérieur du Notariat. Elle est, également, adjointe au maire de Nice en charge du patrimoine communal. Janine GILLETTA est chevalier de la légion d'honneur.